

Quoi de Neuf?

@Breux-Jouy :

Journal d'information de la commune de Breux-Jouy → DECEMBRE 2020



BONNE ANNÉE 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez ci-dessous les principaux points abordés en conseil municipal. Vous pouvez retrouver l'intégralité du compte-rendu succinct sur les panneaux d'information et sur le site internet de la commune - www.breux-jouy.fr.

Le procès-verbal des séances est disponible en mairie.

En dehors des restrictions liées à la situation sanitaire, les séances sont ouvertes au public.

Conseil municipal du 8 octobre 2020



- ▶ **DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL 2020** visant à déplacer 35 000€ du chapitre 21 au chapitre 20 afin de lancer les études de la liaison vers la gare de Breuillet
- ▶ **PRODUITS COMMUNAUX – AUTORISATION D'ABANDON DE CRÉANCE SUR L'EXERCICE 2020** : concernant le loyer du restaurant «le coup de feu» suite à la fermeture administrative
- ▶ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES** – pour un montant de 3 470 €
- ▶ **MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS** des agents lors des formations
- ▶ **ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE**
- ▶ **CONVENTION TRIPARTITE RÉGLANT LES MODALITÉS DE FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL D'UN ENFANT DE BREUX-JOUY SCOLARISÉ A BREUILLET EN CLASSE D'UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)**
- ▶ **MODIFICATION DU RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**
- ▶ **CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DES RÉPÉTEURS DE BIRDZ SUR LES SUPPORTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DIVERS OUVRAGES DE LA COMMUNE DE BREUX-JOUY** (Télé-relevé des compteurs d'eau)
- ▶ **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CLSPD DE DOURDAN** (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- ▶ **CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES** (voir détail en page 4)
- ▶ **DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CAO** (Commission d'Appel d'Offres), du **DÉLÉGUÉ COMMUNAL AU SEIN DE LA CLECT** (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), du **DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES**, des **CANDIDATS EN VUE DE SIÉGER A LA CCID** (Commission Communale des Impôts Directs)
- ▶ **ADHÉSION AU CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
- ▶ **INTENTION DE TRANSMETTRE UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE D'EFFECTUER DES TRAVAUX DE VOIRIE**
- ▶ **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseil municipal du 17 décembre 2020

- ▶ **AUTORISATION D'ENGAGER MANDATER ET LIQUIDER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**
- ▶ **AFFILIATION AU CENTRE DE REMBOURSEMENT DU CESU**
- ▶ **CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (VENTE PLATS A EMPORTER)**
- ▶ **ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DU CIG POUR L'ASSURANCE DES CYBER RISQUES**
- ▶ **RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SIARCE** et **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2019**
- ▶ **ACQUISITION PARCELLE AC 155 (RUE DU PETIT PONT) – JARDINS FAMILIAUX**
- ▶ **ADHESION A LA CHARTE « VILLE AIDANTE ALZHEIMER »**

Édito



Chères Brojciennes, chers Brojciens,

En ces temps difficiles, j'espère que vous et vos proches avez été préservés. Bien que la situation actuelle ait rendu nos fêtes de fin d'année particulières, je souhaite sincèrement qu'elles vous aient apporté chaleur et énergie.

Pour chacun d'entre nous, l'année 2020 aura été éprouvante et restera marquée par le coronavirus. La pandémie va encore nous accompagner pendant quelque temps, avec toutes ses conséquences sur notre vie familiale et professionnelle.

Notre commune est bien évidemment impactée. Mon équipe et moi-même sommes tout à votre écoute et mobilisés pour soutenir et accompagner les plus fragiles d'entre vous, assurer la continuité de nos services et concrétiser les projets importants pour la commune et notre cadre de vie. En parallèle, il nous incombe à tous de faire face à des défis économiques, sociaux et environnementaux sans précédent et c'est bien tous ensemble que nous pourrons poursuivre, en sécurité et avec détermination, nos activités.

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire ne pourra cependant pas avoir lieu. C'est pourquoi, je me joins dès à présent à l'équipe municipale et aux agents communaux pour vous souhaiter une bonne année 2021. Je l'espère exceptionnelle. Exceptionnelle sur le plan humain, je forme le vœu que nous puissions, enfin, retrouver nos habitudes et notre Liberté avec Amitié et Fraternité.

Je vous laisse découvrir ce « Quoi de neuf » où vous retrouverez des informations sur les moments festifs et la vie de notre village mais aussi des renseignements utiles pour votre quotidien.

Prenez soin de vous et des personnes qui vous sont chères.

Bien fidèlement



Votre Maire
Alberto RODRIGUES



Alberto RODRIGUES
Maire de Breux-Jouy
et le conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
de bonheur et de réussite
pour 2021

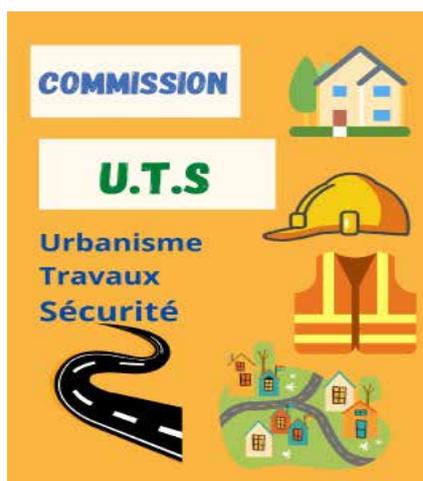
Commissions municipales

L'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil Municipal de former des commissions, permanentes ou temporaires. Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux ; le Conseil Municipal en fixe le nombre et désigne les membres. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, chaque commission doit être composée à la représentation proportionnelle. Le Conseil Municipal doit rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement sa composition, en s'assurant

que chaque liste y ait au moins un représentant. Le Maire est Président de droit de toutes les commissions. Au cours de la première réunion, un vice-président (VP) est désigné et pourra remplacer le Maire si besoin. La liste minoritaire, «Unir Breux-Jouy», dispose donc d'un siège dans chacune des commissions. Monsieur le Maire a proposé qu'en cas d'absence de la personne désignée pour siéger au sein d'une commission elle puisse être remplacée par un autre membre de la liste.



Pascale BOUDART (VP)
 Michel CACHEUX
 Evelyne JOUDON
 Marc PETIT
 Catherine MAIGRET
 Alain MATHIEU



Damien HEBUTERNE (VP)
 Thierry BLANCHON
 Catherine MAIGRET
 Carlos RONDAO
 Marc PETIT
 Maria PEREIRA
 Sylvie BOIS



Anita GONNEAU (VP)
 Geneviève LANGLAIS
 Michel CACHEUX
 Maria PEREIRA
 Evelyne JOUDON
 Claude LOUIN

Syndicats intercommunaux

Pour gérer certaines compétences, les communes se regroupent au sein de syndicats intercommunaux. Le conseil municipal désigne des délégués titulaires (T) et suppléants (S) pour représenter la commune au sein des assemblées. A noter que la compétence ordures ménagères et GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ont été transférées à la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix. C'est donc le conseil communautaire qui désigne les délégués

Assainissement eaux pluviales

Marc PETIT (T)
 Pascale BOUDART (S)

GEMAPI

Pascale BOUDART (T)
 Marc PETIT (S)



www.syndicatdelorge.fr

Eau potable

Carlos RONDAO (T)
 Damien HEBUTERNE (S)
 Claude LOUIN (S)



www.siarce.fr

Ordures ménagères

Alberto RODRIGUES (T)
 Pascale BOUDART (S)
 Thierry BLANCHON (S)



www.siredom.com

A l'école



Comme chaque année, durant les vacances d'été, des améliorations ont été apportées aux locaux scolaires :

- ▶ rénovation de la dernière classe et du couloir côté élémentaire
- ▶ reprise du couloir d'accès au restaurant scolaire dans la même résine que celle du préau.



Rue de la Tuilerie

La rue de la Tuilerie dispose maintenant d'un trottoir aux normes PMR. La création de ce trottoir réduisant considérablement la largeur de la voie, il a été décidé de mettre la rue en sens unique et de créer des places de stationnement.

Courant octobre, les services de l'état ont informé les communes que des crédits au titre des «amendes de police» étaient disponibles pour des travaux pouvant être réalisés avant la fin de l'année. Cet aménagement, déjà prévu lors du précédent mandat, ayant déjà fait l'objet d'une pré-étude il ne restait plus qu'à mettre les entreprises en concurrence.

D'autres projets de sécurisation des rues du Dr Babin et Gabriel Péri sont actuellement à l'étude et pourront bénéficier de cette même subvention.



Montant des travaux
99 168 € HT

Subvention État
79 334 € HT

Reste à charge
19 834 € HT



Si vous prévoyez des travaux de rénovation ou d'amélioration de votre logement, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec **Damien HEBUTERNE**, adjoint en charge de l'urbanisme. Tous dossiers incomplets ou non conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU) peut retarder le traitement de votre demande et la réalisation de votre projet.

Contact en mairie : Corinne BUELLONI 01 64 58 41 41



📺 La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser le repas des seniors cette année. Les membres du CCAS ont donc décidé de remettre le traditionnel colis de Noël aux 65 ans et plus qui en avaient fait la demande (si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu cette information, n'hésitez pas à contacter la mairie).

Samedi 12 décembre, une remise à la salle polyvalente a eu lieu ainsi qu'une distribution à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Les seniors ont maintenant l'habitude d'entendre « Prenez soin de vous », ils semblaient tous ravis, sous leur masque, d'entendre « Régalez-vous ! »

Merci aux jeunes brojiciens qui ont participé à la distribution.

CORONAVIRUS LE CCAS SE MOBILISE !

Lors des deux périodes de confinement, les membres du CCAS ont proposé leur aide aux personnes les plus fragiles : courses, pharmacie, mise en place du portage des repas à domicile...

Si vous êtes isolés, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de figurer sur la liste des personnes vulnérables. En cas d'événements météorologiques (canicule, neige...) ou sanitaires vous serez contactés par les services de la mairie.

Les habitués du Club intergénérationnel ont été invité début octobre à venir à la rencontre des élus en charge du social avant de pouvoir se retrouver autour d'une tasse de café ou d'une partie de belote.

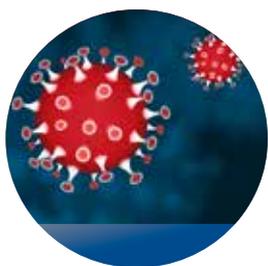
Votre avis nous intéresse

Début septembre, les membres du CCAS vous ont interrogés sur vos attentes :

- ▶▶ 64 % des personnes estiment être informées sur les manifestations du village
- ▶▶ 60 % sont informées sur les services proposés dans le village.

Vos Attentes : Réunion pour les nouveaux habitants, navette pour la gare, plus de propositions d'associations, plus de commerces, un café participatif, des sorties organisées et des pistes cyclables.

Au-delà des membres du CCAS, c'est l'équipe municipale toute entière qui va travailler pour répondre à vos attentes.... certaines suggestions font déjà l'objet d'études ou de discussions !



Bien vieillir à Breux-Jouy



**Ville Aidante
Alzheimer**

en partenariat avec France Alzheimer

France Alzheimer Essonne
52, rue Louis Robert,
91100 Corbeil-Essonnes
01 60 88 20 07
alzheimeressonne@orange.fr

Lors du dernier conseil municipal, les élus se sont engagés auprès de France Alzheimer en validant la convention « Ville Aidante Alzheimer ». Soutenue par l'Association des Maires (AMF), la dynamique "Ville Aidante Alzheimer" engage la commune à faciliter la sensibilisation et le déploiement d'actions en faveur des personnes malades et de leurs familles.



À Saint-Chéron, COALIA propose un accueil de jour pour les personnes atteintes par la maladie et des groupes de parole pour les aidants.
64 Avenue de Dourdan - 01 64 56 51

Congé rémunéré pour les aidants

Depuis le 1er octobre 2020, les aidants familiaux qui travaillent peuvent prendre un congé indemnisé pour s'occuper de leur proche en perte d'autonomie, d'un conjoint malade ou d'un enfant en situation de handicap. Le congé est rémunéré sur une période de trois mois maximale sur l'ensemble de la carrière et peut, selon certaines conditions, être renouvelé jusqu'à un an toujours pour l'ensemble de votre carrière. Pour prendre ce congé, il faut en faire la demande à l'employeur. Pour en savoir plus sur la démarche à entreprendre et les documents à fournir, rendez-vous sur www.service-public.fr.

Bien grandir à Breux-Jouy

La crise sanitaire a eu (et aura) des répercussions sur la jeunesse. Certains n'ont pas trouvé d'entreprises pour entrer en alternance, d'autres ont abandonné leurs études suite à la mise en place des cours en distanciel. Si vous êtes sortis du système scolaire sans qualifications, il existe des solutions sur notre territoire :



La mission locale des trois vallées est une association de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans, domiciliés sur son territoire de responsabilité et sortis du système scolaire.
01 60 85 00 49



Le service militaire volontaire vous assure une formation professionnelle en lien avec les entreprises partenaires (aéronautique, SNCF, sécurité, bâtiment, Disneyland, restauration, Transdev).
01 81 84 06 00
recrutement.smbretigny@gmail.com
Base aérienne de Brétigny sur Orge



L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) de Brétigny sur Orge aide les jeunes de 18 à 25 ans sans diplôme qui ont le plus de difficultés à trouver un travail ou une formation. La formation se déroule en internat.
francois.christmann@epide.fr
01 75 59 20 06



SOLIDARITÉ

Notre commune fait partie du territoire d'action du CLIC sud-Essonne. N'hésitez pas à les contacter :

- ▶ Accueil, écoute, information ou orientation vers le service le plus adapté à la demande de la personne.
- ▶ Évaluation globale à domicile des besoins et préconisations sur les aides à mettre en place, aide à la recherche de financement et suivi du plan d'accompagnement proposé.
- ▶ Animation du réseau gérontologique local et coordination avec les professionnels médico-sociaux du territoire. Rôle d'observatoire sur le territoire.
- ▶ Organisation d'actions de prévention sur la santé, le bien vieillir et d'autres thèmes intéressant les seniors.
- ▶ Rencontre mensuelle pour les aidants familiaux du Sud Essonne

**19 Promenade des Près
91 150 ETAMPES
01 60 80 15 67**



Forum des associations et vide-grenier





17 novembre



Téléthon



Noël pour les petits



et les grands !



Quand école rime avec protocole !

Depuis le premier confinement, le retour des enfants à l'école s'accompagne de protocoles, souvent communiqués en dernière minute, cela demande une grande capacité d'adaptation pour les enseignants comme pour le personnel périscolaire.

Au retour des vacances de Toussaint, c'est le port du masque pour les enfants de 6 ans et plus qui est venu compléter les mesures déjà en place. L'accueil des enfants le matin se fait de manière échelonnée entre 8h20 et 8h30 par des entrées différenciées, la salle de classe sous le préau est devenue un mini réfectoire pour permettre de respecter au maximum les groupes classe. Les récréations sont bien évidemment échelonnées dans le temps.



5 CONSEILS POUR LIMITER L'USAGE DES ÉCRANS CHEZ SON ENFANT

- Privilégier une activité ludique à faire avec lui : jeux, sport, sortie...
- Pas d'écran avant 3 ans
- Limiter l'accès aux écrans : 1h par jour entre 3 et 4 ans
- Privilégier des programmes adaptés sur un temps limité
- Pour un sommeil de qualité : pas d'écran dans la chambre et avant le coucher

RESTAURATION SCOLAIRE

Pour le bon fonctionnement du service, il est **indispensable** d'inscrire votre enfant via le portail famille. Si vous rencontrez des difficultés pour régler vos factures, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS.

La directrice vue par ses élèves



Début septembre, Monique FAYE, agent communal en charge de la restauration scolaire depuis de longues années, a pris sa retraite. Elle va pouvoir se consacrer à ses petits-enfants.

Nous lui souhaitons une bonne retraite !

Du côté des enseignants, nous avons le plaisir d'accueillir Audrey SCHILLEWAERT qui, après avoir exercé pendant 15 ans, à Sarcelles, Longjumeau, aux Ulis et à Saint-Germain-lès Arpajon, nous rejoint en tant que directrice. Elle assure également la classe de CMI/CM2.

Nous lui souhaitons la bienvenue !





Afin de mieux cerner les attentes des jeunes Brojiciens, le CCAS leur a proposé de répondre à un questionnaire

Les ados de la commune pratiquent pour la majorité une activité sportive en club. Durant les vacances, les soirées et le week-end, les jeunes ne s'ennuient pas ou peu.

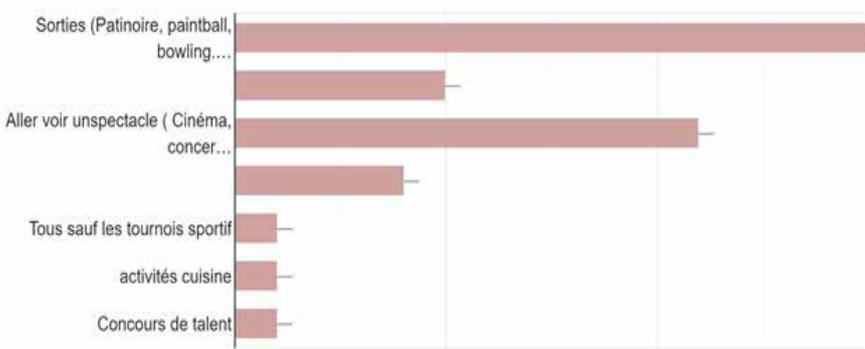
La moitié des jeunes souhaitent qu'une association soit créée afin de répondre à leurs envies.

En ce qui concerne leurs attentes, les ados veulent des tournois de foot, des sorties (patinoire, paintball, bowling...), des sorties spectacles (cinéma, concert, match de football, théâtre...).

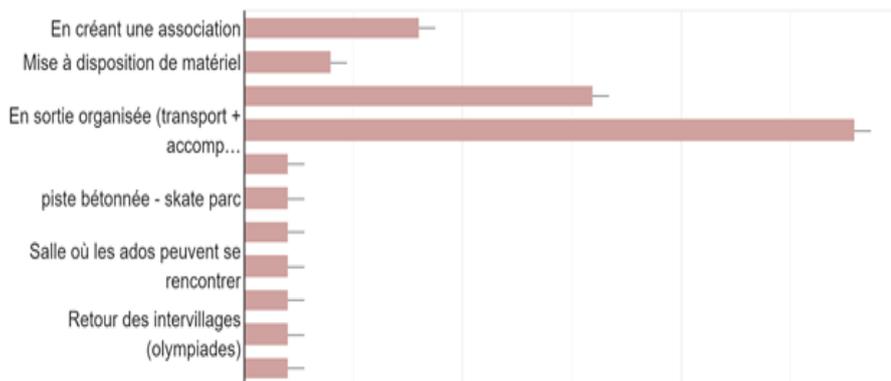
Ils souhaiteraient avoir un skate Park.

Sur plusieurs questionnaires, les ados voudraient voir réorganiser des jeux inter quartiers/olympiades.

Quelles sont les animations que tu souhaiterais te voir proposer ?



Sous quelles formes souhaites-tu pratiquer les activités ?



Pour certains, il y a un manque d'information, la communication "papier" n'étant pas leur vecteur préféré.

Au sein du CCAS, Valérie BABCANIK a été désignée pour suivre les actions en faveur de la jeunesse.

N'hésitez pas à la contacter :

jeunessebj@breux-jouy.fr



Quels sont les moyens de communication que tu utilises ?



BILAN ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de notre partenariat avec l'ALEC Ouest Essonne nous avons un suivi annuel de nos consommations. Retrouvez ci-dessous le bilan pour 2019 faisant ressortir une baisse des consommations et de facto une baisse de nos émissions de CO₂.

Concernant l'éclairage public, suite aux travaux entrepris de remplacement des points lumineux, la consommation baisse de 36 % et les dépenses de 23 %.

Pour l'école, les travaux de rénovation énergétique entrepris dans le préau, permettent d'atteindre une baisse de 32 % des consommations.

La Mairie est le prochain bâtiment qui devra subir un «lifting» énergétique !

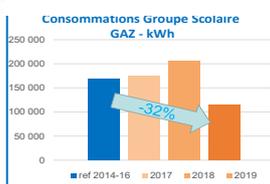


Sur le périmètre concerné, non corrigé du climat

Éclairage public



École



TOUS CONCERNES !

Dans le cadre d'une action prévue au Plan Climat de la CCDH, votre facteur vous proposera entre décembre 2020 et avril 2021 un pré-diagnostic de votre maison.



Notre commune est adhérente à L'ALEC Ouest Essonne, vous pouvez les solliciter si vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation dans votre logement.

www.alec-ouest-essonne.fr

01 60 19 10 95



Le hérisson est un précieux auxiliaire des jardiniers, car il mange tous les ravageurs du potager (larves, escargots, insectes, vers...). Protégé par la loi depuis 1981, il reste pourtant mal connu du grand public et il est malheureusement facile de lui nuire par accident ou ignorance.

Comment favoriser leur présence dans nos jardins ?

- Laisser quelques passages (12x12cm suffisent) au pied des clôtures entre les jardins pour qu'il puisse circuler;
- Laisser des feuilles mortes pour que le hérisson puisse se construire un nid
- Un tas de compost (ou de bois) est une source de nourriture (insectes et vers)
- Laisser en permanence un point d'eau fraîche et propre.

Vous pouvez aussi lui proposer de la nourriture : des croquettes ou pâté pour chat, restes carnés...

Et en complément de temps en temps : des fruits (poire, pomme, banane, melon, prune...), steak haché, poulet, lardons, jambon, œuf, fromage de chèvre frais (type Chavrou)

Pour toutes interrogations ou si vous trouvez un hérisson blessé vous pouvez contacter : l'association «Les p'tits Kipik» qui dispose dorénavant d'un lieu d'accueil dans l'Essonne à Vert le Petit.

contact@lesptitskipik.fr
07 81 09 05 10



MAIRIE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Au début du 19^{ème} siècle et jusqu'aux années 1850 la commune de Breux*, qui a peu de ressources, ne possède pas de mairie. Le conseil municipal se réunit au domicile du maire de l'époque Monsieur Jean-Louis SORIEUL.

** Il faudra attendre 1976 pour que Breux devienne Breux-Jouy*

Lors du conseil du 14 décembre 1854, les élus décident à l'unanimité de vendre un terrain de 10 hectares au hameau de Jouy. Ce terrain qui avait été légué par Monsieur LAMOIGNON, propriétaire du château de Bavielle, doit permettre de financer les travaux.

La construction de la mairie avec corps de garde et remise pour la pompe à incendie est prévue au hameau de Jouy car il compte à l'époque 284 habitants contre 96 au village de Breux.

La mairie en 1960 ↓ et 1940 →



Après plusieurs échanges avec le sous-préfet de Rambouillet, l'Essonne n'existe pas encore et notre commune fait partie de la Seine et Oise, c'est le 18 mai 1856 que la commune reçoit l'autorisation de lancer les travaux.

La réception des travaux a lieu le 27 février 1858.

Les enfants de Breux vont à l'école sur la commune de Breuillet ; en juin 1864 le conseil municipal délibère pour la construction d'une "maison d'école" dans la prolongement de la mairie (actuellement salle des mariages).

En 1865, le Ministre de l'instruction publique donne son accord pour la construction d'une classe dont la superficie doit être d'au moins 50 m².

En septembre 1866, les petits Brojiciens de 5 à 13 ans font pour la première fois leur rentrée dans leur village.

Les administrés ont longtemps été accueillis au 1^{er} étage de la mairie, le rez de chaussée servant de logement à la secrétaire de mairie.

Jusqu'en 2014, l'entrée se situait sur la façade nord. Afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite une rampe est créée côté rue Babin où se situe maintenant l'accès principal.



Merci à Nicole GOMES COELHO pour sa participation à cet article et la mise à disposition des photos.

TRIBUNE

Conformément à l'article L 2121-27-I du code des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal, les groupes politiques disposent d'un espace d'expression. Les propos tenus ici n'engagent que leurs auteurs.

Groupe UNIR BREUX-JOUY

Chers Brojiciennes, Brojiciens,

C'est une page qui vient de se tourner, noircie par des conditions sanitaires portant trop souvent atteinte à notre famille et à nous même. C'est avec optimisme que nous nous tournons vers 2021, remplis d'espoirs également, ceux d'y trouver le bonheur et la santé, mais aussi celui de voir s'ouvrir sur notre village une vraie démocratie de débats. Des conseils municipaux se déroulant dans les formes normales permettant à tout à chacun de s'exprimer en connaissance de cause. Nous avons retrouvé, lors des derniers conseils municipaux l'empreinte, regrettable, de l'ancienne municipalité sans respect des institutions ou des personnes que vous avez désignées pour vous représenter. Nous ne souhaitons pas rentrer dans l'opposition systématique, mais pour tenir ce cap il nous semble impératif que la majorité municipale n'oublie pas que, grâce à vous, nous représentons 48 % des électeurs de notre village et pas seulement trois pions que l'on peut ignorer. Aussi, nous espérons que les conditions s'améliorent rapidement et permettent de retrouver nos échanges, nos rencontres. Mais l'heure est aux vœux que l'équipe UNIR BREUX-JOUY, vous adresse. Les plus sincères et les meilleurs. Très bonne année 2021. (Nota : Ayant atteint le tiers de page accordé par la municipalité, nous ne pouvons pas vous faire un retour exhaustif sur les derniers évènements).

Alain MATHIEU, Sylvie BOIS et Claude LOUIN

BIBLIOTHEQUE



Un grand merci aux bénévoles qui pendant le confinement ont mis en place un service de rendez-vous pour vous permettre de continuer à lire et qui, dès le 28 novembre, ont rouvert la bibliothèque. Jusqu'au retour à un contexte sanitaire normal, les horaires resteront réduits.

Conseil lecture :

A lire en cette période plutôt morose BROADWAY de Fabrice Caro, un petit livre truffé d'humour avec des situations burlesques, de courts chapitres qui évoquent des sketches, le style est alerte et les digressions aussi savoureuses que détaillées.

Horaires bibliothèque

Mercredi 15h à 17h

Samedi 10h à 12h

biblio@breux-jouy.fr

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

GOMEZ MORAND Nina	19/07/2020
MOUTAILLER Sterling	23/07/2020
THIÉTRY Hugo	14/10/2020
BROSSARD Théo	04/11/2020
BROSSARD Gabin	04/11/2020
LEGRAND TRAMBLAIS Soline	09/12/2020

MARIAGES

BLACHERE Matthieu et DAMON Justine	25/07/2020
BOUDART Philippe et AZERAD Sylvie	22/12/2020

Mariage hors Breux-Jouy

BOEN Kévin et FOLLIN Laurie

DECES

SALAÜN Gérard	09/07/2020
PASTOR Gérard	22/09/2020
PERRIER Françoise	14/10/2020
LORNOIS Serge	02/11/2020

Serge LORNOIS nous a quittés

De 1983 à 2008, Serge LORNOIS a siégé au sein du conseil municipal. Conseiller lors de ses deux premiers mandats, il devient adjoint à partir de 1995. Après avoir veillé sur les finances de notre commune c'est au sein de l'amicale des anciens combattants qu'il continuait à s'investir.

La municipalité renouvelle ses plus sincères condoléances à sa famille.



Serge LORNOIS (au premier plan)

Vous pouvez vous procurer le calendrier des pompiers en mairie jusqu'au début de l'année 2021

CALENDRIER 2021 DES SAPEURS-POMPIERS DE BREUILLET



Horaires mairie

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	Fermée
Mercredi	9h00 - 12h30
Jeudi	15h30 - 18h30
Vendredi	9h00 - 12h30
Samedi	9h00 - 12h30

mairie@breux-jouy.fr
Tél.: 01 64 58 41 41

Horaires bibliothèque*

Mercredi de 15h - 17h
Samedi de 10h à 12h

biblio@breux-jouy.fr

* Horaires réduits en raison de la pandémie



Navette gratuite pour les seniors

Judi matin à 9h30 devant la mairie.
Deux destinations en alternance Zone commerciale Breuillet ou Marché de Saint-Chéron

Renseignements et inscriptions en mairie

Location de salle

La salle polyvalente peut être mise à disposition des particuliers pour des fêtes familiales.

Renseignements et tarifs en mairie

Location de tables et de bancs

Des tables et des bancs kermesses sont disponibles.

Renseignements et tarifs en mairie

📣 INFO EN VRAC.....



Les Brojciennes et les Brojciens ont du talent !

Telle est la rubrique que nous souhaitons vous proposer dès le prochain " Quoi de Neuf " à paraître cet été.

Si vous-même, ou l'un de vos voisins, avez un talent (sportif, artistique, professionnel...), si vous souhaitez partager une passion, si vous avez des souvenirs historiques de notre village que vous souhaitez partager... contactez Michel CACHEUX qui sera en charge de cette rubrique (m.cacheux@breux-jouy.fr).



Installation d'un commerce

Nous sommes actuellement en contact avec une personne qui souhaite reprendre le local du restaurant afin d'y installer une épicerie (primeur, fromagerie...). Ce projet est en cours d'étude, il pourrait se concrétiser au printemps. Parallèlement, comme nous ne trouvons pas de boulanger prêt à exploiter un distributeur sur notre commune, en cas d'installation de l'épicerie, il sera porté au bail commercial l'obligation d'offrir un service de dépôt de pains.



📍 Nouveau service de vente à emporter



Depuis le dernier dimanche de décembre, retrouvez de la restauration de spécialités portugaises à emporter : poulet grillé, Pasteis de Nata, cochon de lait (sur commande)... Tous les dimanches soirs à partir de 18h en face de la mairie (au niveau du distributeur à œufs).

Possibilité de passer commande au 07 60 10 22 23



Site Internet

Parce que nous le voulons pratique et esthétique mais surtout parce qu'il est «fait maison» le nouveau site a pris un peu de retard. Patience il sera bientôt disponible à l'adresse



Coronavirus (COVID-19)

CORONAVIRUS : DES GESTES SOLIDAIRES POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

- Je téléphone régulièrement à mes proches âgés, isolés ou fragiles
- Je prends des nouvelles de mes voisins, je propose d'aider
- Je deviens bénévole et je m'engage dans les associations

5 QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS

C'EST QUOI ?
Un virus très contagieux qui circule en ce moment dans plusieurs pays du monde. C'est un microbe, donc absolument invisible à l'œil nu.

COMMENT ÇA S'ATTRAPE ?
Tu peux l'attraper si une personne malade éternue ou tousse près de toi sans se protéger la bouche. Le virus peut aussi rester plusieurs heures sur des objets. Si tu l'attrapes, ne t'inquiète pas, on s'occupe de toi jusqu'à ce que tu sois guéri.

COMBIEN DE TEMPS ÇA DURE ?
En général, les personnes malades guérissent en quelques jours avec du repos et un traitement. Pour mieux se protéger du virus, il faut que l'on reste tous à la maison pendant au moins deux semaines.

ÇA FAIT QUOI ?
Le coronavirus fait tousser, éternuer, il donne de la fièvre, de la fatigue et peut parfois provoquer des difficultés à respirer.

COMMENT ME PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- 1 Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- 2 Tousses et éternues dans le pli de ton coude ou dans un mouchoir et loin de tes amis.
- 3 Utilise un mouchoir en papier pour te mouchoir et jette-le à la poubelle.
- 4 Évite de toucher ta bouche, ton nez et tes yeux.
- 5 Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.